

Préavis N° 08 - 2012
au Conseil communal

Comptes année 2011

Responsabilité(s) du dossier :

- Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles,
M. G. Reichen, syndic

Pully, le 2 mai 2012

Table des matières

1.	Objet du préavis	3
2.	Analyse des charges de fonctionnement	8
2.1.	Les charges maîtrisables	9
2.2.	Les charges non maîtrisables	12
2.2.1.	Intérêts passifs	16
2.2.2.	Remboursements, participations et subventions à des collectivités	17
2.3.	Les charges internes	20
2.3.1.	Attributions aux fonds et financements spéciaux	21
2.4.	Analyse des charges - Récapitulation	22
3.	Analyse des revenus de fonctionnement	23
3.1.	Les revenus fiscaux	24
3.1.1.	Impôts sur le revenu et sur la fortune	26
3.1.2.	Impôt à la source	27
3.1.3.	Impôt spécial sur les étrangers	28
3.1.4.	Impôt sur le bénéfice des sociétés	28
3.1.5.	Impôt sur le capital des sociétés	30
3.1.6.	Droits de mutation	31
3.1.7.	Impôts sur les successions et les donations	31
3.1.8.	Part aux impôts sur les gains immobiliers	32
3.2.	Les revenus non fiscaux	35
3.3.	Les revenus internes	36
3.4.	Analyse des revenus - Récapitulation	38
4.	Analyse des charges et des revenus - Récapitulation	40
5.	Autofinancement	41
6.	Conclusions	42

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Objet du préavis

L'établissement des comptes 2011 a été exécuté conformément au Règlement sur la comptabilité des communes et au plan comptable qui en fait partie intégrante.

Après les écritures de bouclage, les comptes 2011 de notre Commune présentent un bénéfice d'environ CHF 2.6 mios.

Le résultat de l'année 2011 a surtout été marqué par le décompte final sur la péréquation 2010 :

Tableau comparatif des charges et des revenus entre les comptes 2011 et le budget 2011 :

	Comptes 2011	Budget 2011	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Total des charges, sans les éléments exceptionnels et utilisation du résultat	130'059'893.75	135'233'400.00	-5'173'506.25	-3.8%
Total des revenus, sans les éléments exceptionnels	-132'670'498.49	-135'624'900.00	2'954'401.51	2.2%
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfice, sans retour décompte final péréquation 2010 et utilisation du résultat	-2'610'604.74	-391'500.00	-2'219'104.74	
Décompte final sur la péréquation 2010	-4'430'707.00	0.00	-4'430'707.00	
Utilisation du résultat	4'450'000.00	0.00	4'450'000.00	
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfice	-2'591'311.74	-391'500.00	-2'199'811.74	

On constate ainsi que le total des charges réalisé dans le cadre du bouclage des comptes 2011, sans les effets du décompte final de la péréquation 2010 et sans l'utilisation du résultat est inférieur de 3.8% par rapport à celui prévu dans le cadre du budget 2011.

Au niveau du total des revenus, on observe que ces derniers, sans la prise en compte du décompte final de la péréquation 2010, sont inférieurs de 2.2% par rapport à ceux qui avaient été prévus dans le cadre du budget 2011.

Il est à noter que l'année 2011 a été influencée par deux séries de crédits complémentaires ainsi que par le préavis relatif à la création d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) au Collège de Fontanettaz. Ainsi, trois séries de crédits supplémentaires ont été présentées au Conseil communal :

Libellé	Impact sur le total des charges (en CHF)	Impact sur le total des revenus (en CHF)	Impact sur le résultat (en CHF)
Crédits supplémentaires, 1 ^{ère} série, adoptés par le Conseil communal lors de la séance du 18.05.2011	189'000.00	0.00	-189'000.00
Crédits supplémentaires dans le cadre du préavis n°09-2011 « Création d'une unité d'accueil (UAPE) pour écoliers au Collège de Fontanettaz »	110'000.00	0.00	-110'000.00
Crédits supplémentaires, 2 ^{ème} série, adoptés par le Conseil communal lors de la séance du 16.11.2011	250'000.00	32'000.00	-218'000.00
Total des crédits supplémentaires demandés sur l'exercice 2011	549'000.00	32'000.00	-517'000.00
Montants selon le budget 2011 voté par le Conseil communal lors de la séance du 08.12.2010	135'233'400.00	135'624'900.00	391'500.00
Budget 2011 après crédits supplémentaires	135'782'400.00	135'656'900.00	-125'500.00

Ainsi, le budget 2011, corrigé des demandes de crédits supplémentaires, prévoit un excédent de charges de l'ordre de CHF 0.1 mio.

Par conséquent, les tableaux comparatifs figurant dans le présent préavis comprennent les crédits supplémentaires sur le budget 2011 car ces derniers concernent une correction du budget voté par le Conseil communal.

Tableau comparatif des charges et des revenus entre les comptes 2011, le budget 2011, avant écritures de boucllement (y compris les crédits supplémentaires), les comptes 2010 et les comptes 2009 :

	Comptes 2011	Budget 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
Total des charges (avant amortissement découvert)	126'526'045.75	135'782'400.00	127'069'495.47	123'156'665.97
Total des revenus	-133'567'357.49	-135'656'900.00	-131'897'855.69	-141'629'212.05
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfice (avant amortissement découvert)	-7'041'311.74	125'500.00	-4'828'360.22	-18'472'546.08
Attribution bénéfice à amortissement découvert	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfice (avant utilisation du bénéfice)	-7'041'311.74	125'500.00	-4'828'360.22	-18'472'546.08

Le résultat ainsi réalisé dans le cadre du boucllement des comptes 2011, avant les écritures de boucllement, représente un bénéfice d'environ CHF 7.0 mios.

Dans sa séance du 4 avril 2012, la Municipalité a décidé d'utiliser l'excédent de revenus de CHF 7'041'311.74 de la manière suivante :

a) Attribution au fonds de renouvellement du matériel d'exploitation	CHF	300'000.00
b) Attribution au fonds de rénovation des immeubles	CHF	150'000.00
c) Attribution au fonds de réserve pour grands travaux	CHF	4'000'000.00
Total de l'utilisation du bénéfice de l'année 2011	CHF	4'450'000.00

Par conséquent, le solde du bénéfice n'ayant pas fait l'objet d'une attribution particulière se présente de la manière suivante :

• Bénéfice 2011, avant attribution du résultat	CHF	7'041'311.74
• Total de l'utilisation du bénéfice de l'année 2010	<u>CHF</u>	<u>-4'450'000.00</u>
Solde du bénéfice 2011	CHF	2'591'311.74

La Municipalité a décidé de ne pas attribuer le solde du bénéfice relatif à l'année 2011, soit la somme de CHF 2'591'311.74. En effet, cette somme figure au bilan de la Commune en tant que capital. Par conséquent, ce montant est considéré comme des fonds propres

qui pourraient être utilisés afin d'amortir d'éventuelles pertes dans les années futures. Ceci a pour avantage qu'aucun découvert ne figure à l'actif du bilan de notre Commune. Cette pratique permet une lecture plus transparente du bilan et donnera ainsi une image plus réaliste de la situation financière de notre Commune, notamment vis-à-vis de nos bailleurs de fonds et de l'Autorité de surveillance des finances communales.

Par conséquent, le montant du capital de notre Commune se présente de la manière suivante :

• Fortune communale - Capital au 1 ^{er} janvier 2011	CHF	8'900'906.30
• Attribution à la fortune communale - Capital durant 2011	CHF	<u>2'591'311.74</u>
Fortune communale - Capital au 31 décembre 2011	CHF	11'492'218.04

a) Attribution au fonds de renouvellement du matériel d'exploitation

Avant le bouclage des comptes 2011, ce fonds de renouvellement disposait d'un solde d'un peu plus de CHF 200'000.00.

Or, il s'avère que le montant disponible pour les années futures n'est pas suffisant et que par conséquent, il est nécessaire de prévoir un montant supplémentaire afin d'être en mesure de financer l'ensemble des renouvellements futurs du matériel d'exploitation.

Dans ce contexte, nous avons décidé d'attribuer le montant de CHF 300'000.00 dans le cadre du bouclage des comptes 2011. Ainsi, le solde du fonds de renouvellement du matériel d'exploitation a été porté à la somme approximative de CHF 512'000.00 au 31 décembre 2011.

b) Attribution au fonds de rénovation des immeubles

Une grande partie des immeubles ont été érigés dans les années 1970-1980 et en raison de leur âge, d'importants travaux sont à entreprendre ces prochaines années, principalement sur l'enveloppe des bâtiments et sur les infrastructures techniques de chauffage, ventilation et sanitaires. Par ailleurs, en raison des mises en conformité légales (normes Opair, OIBT et normes constructives ECA et sécurité des personnes), d'importants investissements devront également être consentis.

Les bâtiments nécessitent une maintenance régulière (on admet couramment dans les milieux immobiliers un ordre de grandeur de 1.5% de la valeur à neuf) et des entretiens importants sporadiques pour garantir leur valeur (sauvegarde économique du patrimoine) et leur aptitude au service.

Pour les raisons mentionnées ci-dessus nous avons attribué la somme de CHF 150'000.00 au fonds de rénovation des immeubles afin de le porter à environ CHF 6.0 millions au 31 décembre 2011.

c) Attribution au fonds pour grands travaux

Durant les années à venir, d'importants chantiers stratégiques devraient voir le jour (PALM, transformation du quartier de la Gare, réhabilitation de la STEP, rénovation de la piscine de Pully-Plage, etc.).

Dans ce contexte et dans le cadre du bouclage des comptes 2008, il avait été décidé de constituer un fonds de réserve pour grands travaux qui permettra de financer comptablement une partie des importants chantiers qui ne manqueront pas de survenir à l'avenir.

Afin d'augmenter la valeur de ce fonds de réserve, nous avons décidé d'attribuer le montant de CHF 4.0 millions dans le cadre du bouclage des comptes 2011. Ainsi, le solde du fonds de réserve pour grands travaux a été porté à la somme approximative de CHF 15.9 millions au 31 décembre 2011.

Tableau comparatif des charges et des revenus entre les comptes 2011, le budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires), les comptes 2010 et les comptes 2009 :

	Comptes 2011	Budget 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfice (avant amortissement découvert)	-7'041'311.74	125'500.00	-4'828'360.22	-18'472'546.08
Attribution bénéfice à amortissement découvert	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfice (avant utilisation du bénéfice)	-7'041'311.74	125'500.00	-4'828'360.22	-18'472'546.08
Attribution fonds égal. péréquation et fact. soc.	0.00	0.00	0.00	1'000'000.00
Attribution fonds renouv. véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution fonds grands travaux	4'000'000.00	0.00	0.00	4'000'000.00
Attribution fonds de rénovation des immeubles	150'000.00	0.00	0.00	2'100'000.00
Attribution fonds renouv. matériel d'exploitation	300'000.00	0.00	0.00	300'000.00
Amortissement suppl. sur réseau épuration des eaux	0.00	0.00	0.00	5'000'000.00
Attribution fonds pour une politique foncière	0.00	0.00	2'000'000.00	0.00
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfice	-2'591'311.74	125'500.00	-2'828'360.22	-6'072'546.08

2. Analyse des charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement peuvent être distinguées en trois catégories :

- les charges maîtrisables ;
- les charges non maîtrisables ;
- les charges internes.

2.1. Les charges maîtrisables

Ce sont celles sur lesquelles la Municipalité exerce un véritable contrôle et peut ainsi prendre des mesures appropriées afin de les contenir dans des proportions acceptables.

Les charges maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- charges relatives aux autorités et au personnel ;
- charges relatives aux biens, services et marchandises ;
- charges relatives aux aides et aux subventions octroyées.

Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2011 et le budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires) :

Intitulé	Comptes 2011	Budget 2011	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	30'351'565.30	31'524'100.00	-1'172'534.70	-3.7%
Biens, services et marchandises	19'696'706.17	22'761'300.00	-3'064'593.83	-13.5%
Aides et subventions	5'123'581.50	5'925'700.00	-802'118.50	-13.5%
TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES	55'171'852.97	60'211'100.00	-5'039'247.03	-8.4%

Il est intéressant de constater que, par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires), les charges maîtrisables ont diminué d'un peu plus de CHF 5.0 mios, soit une baisse de 8.4%.

Les charges relatives aux autorités et au personnel sont inférieures à ce que prévoyait le budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires) (-3.7%). Cet écart est principalement dû aux raisons suivantes :

- L'année 2011 a été marquée par de nombreux départs au sein du personnel communal. Il n'a pas toujours été possible de remplacer les collaborateurs immédiatement, ce qui a provoqué des charges de personnel moins élevées que prévues ;
- Les 6.95 postes supplémentaires prévus dans le cadre de l'élaboration du budget 2011 ont été engagés dans le courant de l'année 2011 alors que le budget prévoyait, quant à lui, des postes sur l'entier de l'année 2011 ;
- Pour certains postes, nous constatons des difficultés de recrutement, ce qui provoque un décalage dans le temps ;

- Le budget 2011 prévoyait une indexation des salaires de 0.5%. Il se trouve qu'aucune indexation n'a été octroyée pour l'année 2011 ;
- Les augmentations de salaires statutaires octroyées aux collaborateurs ont été inférieures à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2011 ;
- Dans certains cas, les nouveaux collaborateurs ont été engagés avec des conditions salariales plus favorables pour notre Commune ;
- Report de diverses formations.

En ce qui concerne les achats de biens, services et marchandises, nous notons une importante baisse de 13.5% par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires).

Cette diminution s'explique de la manière suivante :

• Diminution achats machines, matériel d'exploitation	- CHF	0.3 mio
• Diminution des imprimées et fournitures de bureau	- CHF	0.1 mio
• Diminution achats et consommation d'eau	- CHF	0.1 mio
• Diminution achats et consommation d'électricité	- CHF	0.3 mio
• Diminution achats et consommation combustible	- CHF	0.1 mio
• Diminution entretien des bâtiments	- CHF	0.8 mio
• Diminution entretien de la signalisation routière	- CHF	0.1 mio
• Diminution entretien canalisations	- CHF	0.1 mio
• Diminution entretien parcs et zones de loisirs	- CHF	0.2 mio
• Diminution honoraires et frais d'expertises	- CHF	0.4 mio
• Diminution frais de transports	- CHF	0.2 mio
• Diverses diminutions	- CHF	<u>0.4 mio</u>
Total diminution achats de biens, services et marchandises	- CHF	3.1 mios

Notons également une nette diminution des charges relatives aux aides et subventions (-13.5%) par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires). Cette baisse provient en grande partie de notre participation au financement de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse qui a été moins importante que ce que prévoyait le budget 2011.

La participation de notre Commune au financement de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse se présente de la manière suivante :

Structures	Comptes 2011	Budget 2011	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Nurserie la Tourterelle	264'804.88	313'800.00	-48'995.12	-15.6%
Nurserie des Alpes	199'581.90	267'400.00	-67'818.10	-25.4%
Garderie du Relais maternel	182'058.39	301'900.00	-119'841.61	-39.7%
UAPE Les Copains	180'207.81	287'000.00	-106'792.19	-37.2%
UAPE Les Alpes	186'070.43	251'300.00	-65'229.57	-26.0%
Espace jeunes	271'755.18	296'100.00	-24'344.82	-8.2%
Fondation enfance et jeunesse	89'808.67	175'900.00	-86'091.33	-48.9%
Garderie du Coteau	37'657.70	49'600.00	-11'942.30	-24.1%
UAPE Fontanettaz	22'357.43	65'000.00	-42'642.57	-65.6%
Total participation communale	1'434'302.39	2'008'000.00	-573'697.61	-28.6%

Ainsi, nous constatons que la participation de notre Commune au financement des activités de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse est inférieure de 28.6% à ce qui a été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires).

Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2011 et les comptes 2010 :

Intitulé	Comptes 2011	Comptes 2010	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	30'351'565.30	29'241'258.00	1'110'307.30	3.8%
Biens, services et marchandises	19'696'706.17	19'158'530.34	538'175.83	2.8%
Aides et subventions	5'123'581.50	5'019'808.42	103'773.08	2.1%
TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES	55'171'852.97	53'419'596.76	1'752'256.21	3.3%

Par rapport à l'année 2010, les charges relatives aux autorités et au personnel ont augmenté de 3.8%.

Cette progression provient pour l'essentiel de la hausse des salaires du personnel communal ainsi que de l'augmentation de l'effectif du personnel communal de 6.95 équivalents temps plein (ETP).

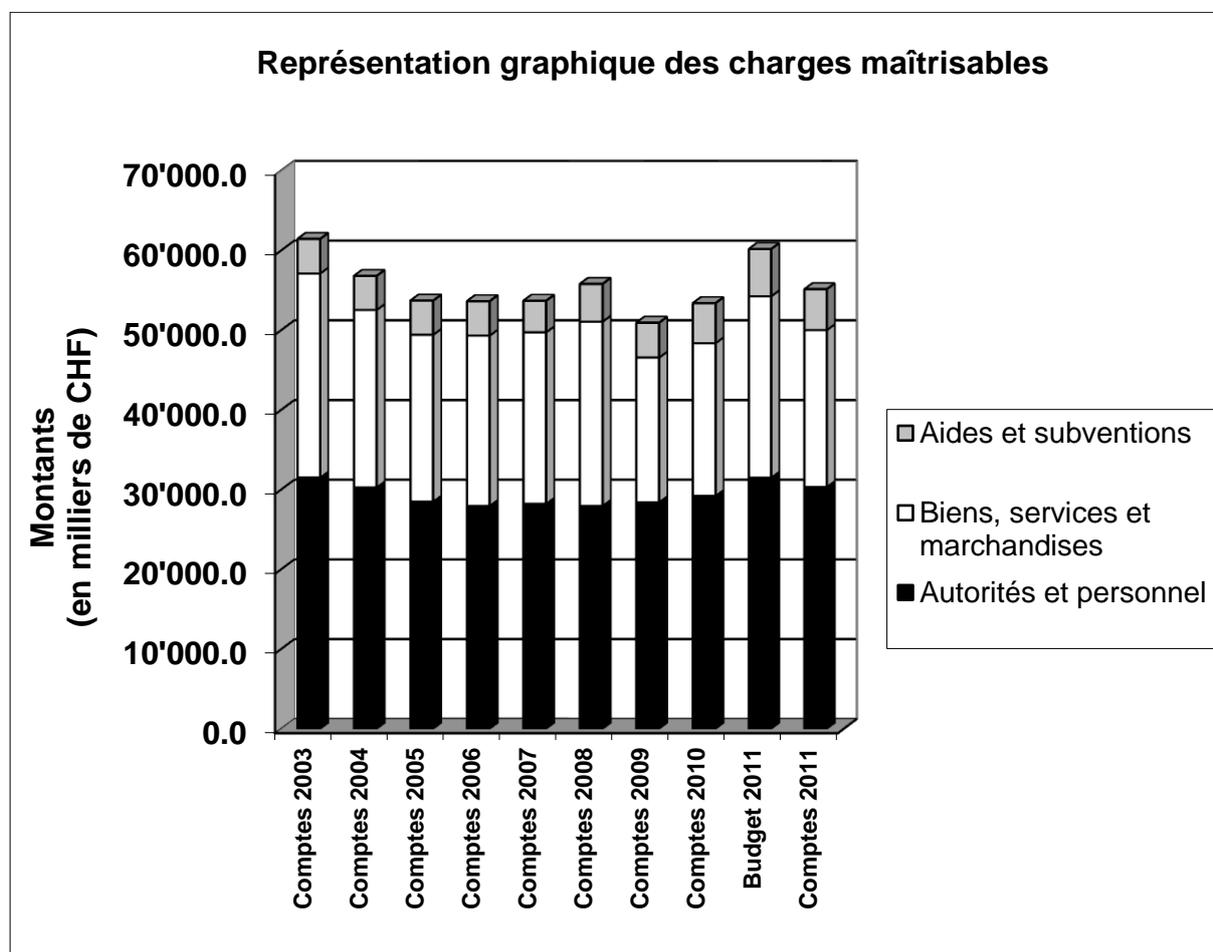
En ce qui concerne les charges relatives aux achats de biens, services et marchandises, on constate une augmentation de 2.8% par rapport aux comptes de l'année 2010. Ceci s'explique par l'achat de mobilier et de machines de bureau, par l'achat de machines et de matériel d'exploitation, par des renouvellements de véhicules (compensés par un prélèvement sur le fonds de renouvellement des véhicules), par l'entretien des bâtiments

communaux, par l'entretien du réseau routier, par l'entretien de la signalisation routière, par l'entretien des parcs et des zones de loisirs ainsi que par le paiement de la taxe sur l'évacuation des eaux claires du domaine public (conformément au nouveau règlement sur l'épuration des eaux usées entré en vigueur le 01.12.2010).

Notons également une augmentation des aides et subventions qui progressent de 2.1% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2010. Cette hausse provient pour l'essentiel de la progression de la participation des communes vaudoises pour le maintien à domicile.

Globalement, les charges maîtrisables ont augmenté de 3.3% entre les années 2010 et 2011

Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges maîtrisables depuis l'année 2003 :



2.2. Les charges non maîtrisables

Ce sont celles sur lesquelles la Municipalité n'exerce pas un véritable contrôle. Par conséquent, ces charges ne peuvent pas faire l'objet de mesures de rationalisation des coûts.

Les charges non maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- charges relatives aux intérêts passifs sur la dette de la Ville ;
- charges relatives aux amortissements sur les investissements ;
- charges relatives aux remboursements, aux participations et aux subventions à des collectivités publiques (reports de charges cantonales).

Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2011 et le budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires) :

Intitulé	Comptes 2011	Budget 2011	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	3'662'552.82	3'805'000.00	-142'447.18	-3.7%
Amortissements	4'196'545.54	4'248'900.00	-52'354.46	-1.2%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	54'312'234.80	58'283'430.00	-3'971'195.20	-6.8%
TOTAL DES CHARGES NON MAITRISABLES	62'171'333.16	66'337'330.00	-4'165'996.84	-6.3%

Nous observons une diminution de 3.7% des intérêts passifs par rapport à ce qui a été prévu dans le budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires).

Cette baisse s'explique pour l'essentiel par le remboursement partiel d'un emprunt non prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2011. Ainsi, la dette communale est passée de CHF 107.0 mios à CHF 93.0 mios.

Les amortissements sont légèrement inférieurs (-1.2%) à ce qui a été prévu dans le budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires). Cela provient essentiellement du fait que le remplacement du filtre à bandes de la STEP n'a pas encore été bouclé au 31.12.2011, ce qui a eu pour conséquence qu'il n'a pas pu être amorti sur l'exercice 2011.

Les remboursements, participations et subventions à des collectivités sont inférieures à ce qui a été prévu dans le budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires) (-6.8%). Le montant total des charges péréquatives comptabilisées dans les comptes 2011 comprend les acomptes sur l'année 2011 ainsi que le décompte final sur l'année 2010. Or, il s'avère que ce dernier a été favorable pour la Ville de Pully d'un peu plus de CHF 4.4 mios. Par conséquent, ce montant a été enregistré en diminution des acomptes payés durant l'année 2011.

Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2011 et les comptes 2010 :

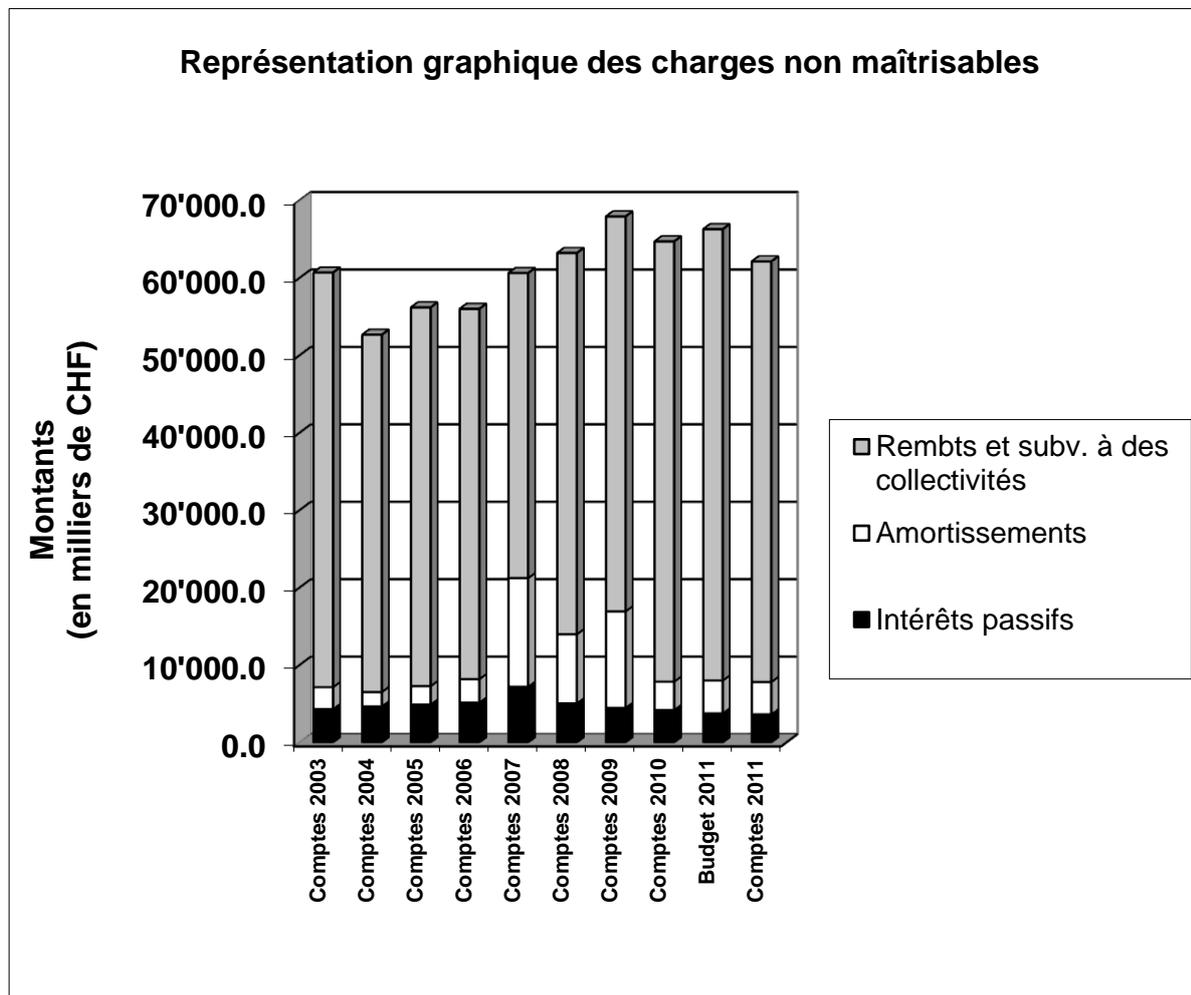
Intitulé	Comptes 2011	Comptes 2010	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	3'662'552.82	4'234'150.23	-571'597.41	-13.5%
Amortissements	4'196'545.54	3'671'519.18	525'026.36	14.3%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	54'312'234.80	56'849'597.28	-2'537'362.48	-4.5%
TOTAL DES CHARGES NON MAITRISABLES	62'171'333.16	64'755'266.69	-2'583'933.53	-4.0%

La diminution des intérêts passifs de 13.5% par rapport aux comptes de l'année 2010 provient du remboursement de la dette communale intervenue durant les années 2010 et 2011. Ainsi, la dette communale est passée de CHF 121.4 mios au 1^{er} janvier 2010 à la somme de CHF 93.0 mios au 31 décembre 2011.

La progression de 14.3% des amortissements par rapport à l'année 2010, s'explique par le bouclage de nombreux objets d'investissement durant l'année 2011, ce qui a eu pour effet d'augmenter le niveau des amortissements.

La diminution de 4.5% des charges relatives aux remboursements, participations et subventions à des collectivités est causée d'une part par l'entrée en vigueur, dès le 1^{er} janvier 2011, du nouveau système péréquatif qui nous est plus favorable (en contrepartie, bascule de 6 points d'impôt en faveur du Canton) et, d'autre part, par le décompte final de l'année 2010 qui nous a été largement favorable.

Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges non maîtrisables depuis l'année 2003 :

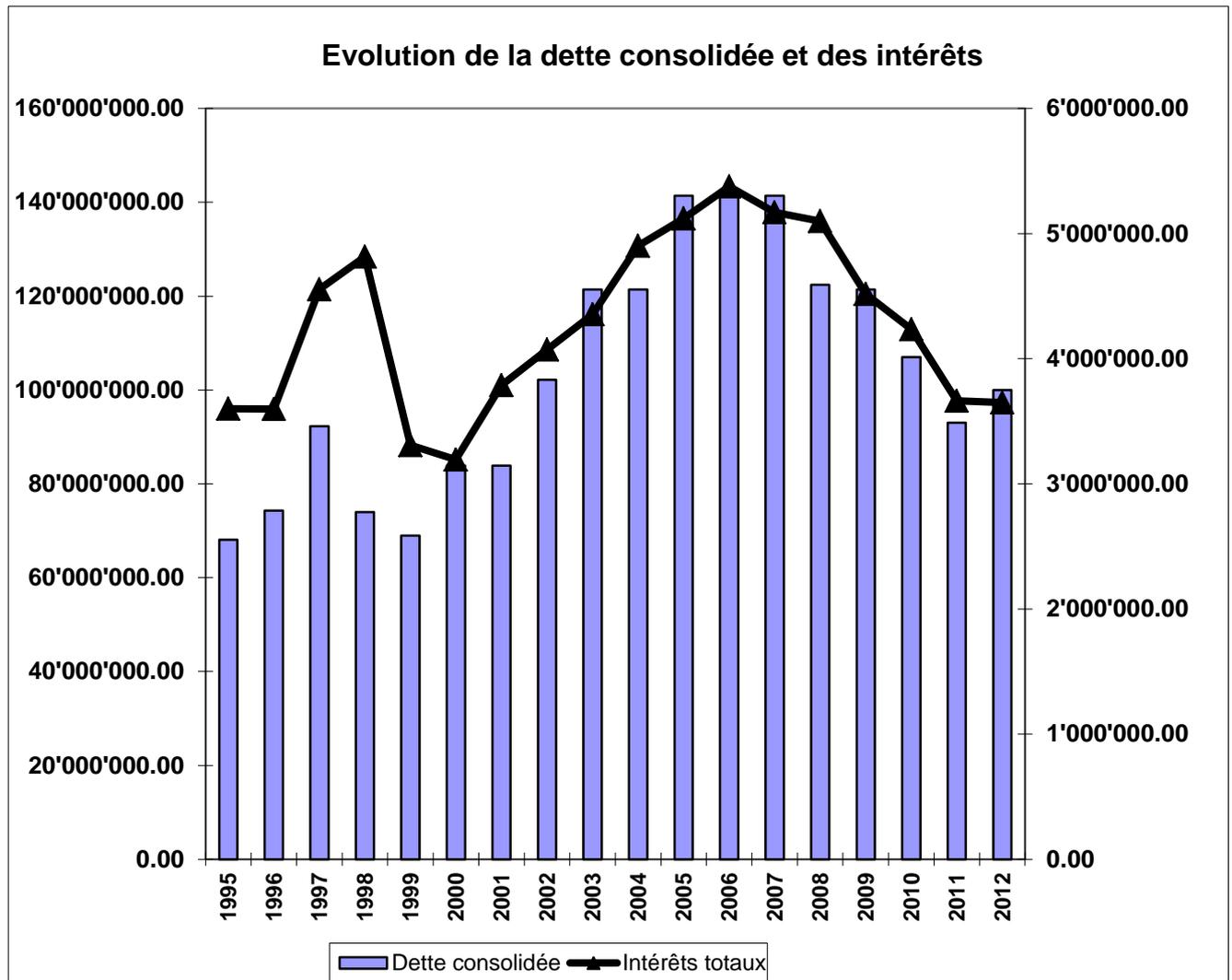


2.2.1. Intérêts passifs

Vous trouverez ci-dessous, un tableau montrant l'évolution de la dette brute consolidée de la Ville de Pully, ainsi que les intérêts qui y sont rattachés :

Années		Dette consolidée	Intérêts totaux
1994	Comptes	65'550'553.40	4'405'287.04
1995	Comptes	68'115'154.55	3'599'709.27
1996	Comptes	74'309'000.00	3'598'573.93
1997	Comptes	92'259'000.00	4'553'487.51
1998	Comptes	74'009'000.00	4'815'280.22
1999	Comptes	68'957'000.00	3'309'793.43
2000	Comptes	83'907'000.00	3'193'938.21
2001	Comptes	83'857'000.00	3'787'102.44
2002	Comptes	102'207'000.00	4'072'462.03
2003	Comptes	121'400'000.00	4'354'449.48
2004	Comptes	121'400'000.00	4'903'018.29
2005	Comptes	141'400'000.00	5'121'175.39
2006	Comptes	141'400'000.00	5'375'618.72
2007	Comptes	141'400'000.00	5'169'590.02
2008	Comptes	122'400'000.00	5'100'479.79
2009	Comptes	121'400'000.00	4'515'667.24
2010	Comptes	107'000'000.00	4'234'150.23
2011	Comptes	93'000'000.00	3'662'552.82
2012	Prévision	100'000'000.00	3'648'700.00

Graphique montrant l'évolution de la dette brute consolidée ainsi que les intérêts depuis l'année 1994 jusqu'en 2011 :



2.2.2. Remboursements, participations et subventions à des collectivités

La participation 2011 aux charges cantonales et à la péréquation prend notamment en considération notre quote-part :

- aux transports publics ;
- au fonds de péréquation directe horizontale ;
- à la facture sociale, y compris l'enseignement spécialisé.

Composition de notre participation à la péréquation directe horizontale ainsi qu'à la facture sociale comptabilisée dans les comptes de l'année 2011 :

Régimes	Montant acomptes 2011	Résultat décompte définitif 2010	Montant net sur 2011	Budget 2011 (sans crédits suppl.)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Acomptes participation fonds péréquation directe horizontale	20'895'408	-290'027	20'605'381	20'895'500	-290'119	-1.4%
Retour fonds de péréquation	-11'932'951	-301'573	-12'234'524	-11'932'900	-301'624	-2.5%
Dépenses thématiques	-1'421'569	-595'286	-2'016'855	-1'421'600	-595'255	-41.9%
Montant net péréquation directe horizontale	7'540'888	-1'186'886	6'354'002	7'541'000	-1'186'998	-15.7%
PC à domicile et hébergement	9'410'956	-709'780	8'701'176	9'410'976	-709'800	-7.5%
Assurance maladie	2'093'432	-224'211	1'869'221	2'093'432	-224'211	-10.7%
Aides, subventions et autres régimes sociaux	0	-1'863'797	-1'863'797	0	-1'863'797	
RI + participation cantonale ass. chômage	8'330'206	0	8'330'206	8'309'137	21'069	0.3%
Subventions et aides personnes handicapées	4'203'951	0	4'203'951	4'203'951	0	0.0%
Prestations pour famille et autres prest. sociales	1'031'766	0	1'031'766	1'044'160	-12'394	-1.2%
Bourses d'étude et d'apprentissage	1'298'874	0	1'298'874	1'319'944	-21'070	-1.6%
Enseignement spécialisé	0	-446'032	-446'032	0	-446'032	
Montant total participation financement facture sociale	26'369'185	-3'243'820	23'125'365	26'381'600	-3'256'235	-12.3%
Total des charges péréquatives	33'910'073	-4'430'706	29'479'367	33'922'600	-4'443'233	-13.1%

Le décompte final de la péréquation de l'année 2010 a eu pour effet de diminuer notre participation nette au fonds de péréquation directe horizontale. Ce phénomène s'explique essentiellement par le fait que la valeur du point d'impôt a diminué durant l'année 2010, baissant ainsi notre participation au fonds de péréquation directe horizontale.

Le décompte définitif de la péréquation relatif à l'année 2011 interviendra dans le courant de l'année 2012 (août-septembre) et par conséquent, influencera le résultat de l'année 2012. Il est à noter que ce sera le premier décompte final du nouveau système péréquatif entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Le montant total de la facture sociale à la charge de l'ensemble des communes vaudoises pour l'année 2010 est d'environ CHF 15.0 mios inférieur à ce qui a été prévu dans le cadre du budget 2010 (-2.1%). Le décompte final de l'année 2010 relatif à notre participation au financement de la facture sociale a eu pour effet de diminuer notre participation 2011 de 12.3%. Il est important de préciser que ce décompte nous a été favorable non pas uniquement grâce à la baisse de la facture sociale mais à cause de recettes fiscales exceptionnelles réalisées en 2010 dans quelques communes vaudoises.

Dans ce contexte, nous pouvons estimer que la participation moyenne de la Ville de Pully au financement de la facture sociale (avec les effets de la RPT) devrait se situer dans une fourchette comprise entre CHF 25.0 mios et CHF 30.0 mios.

En points d'impôts, voici ce que représente la facture sociale depuis 1994 :

• 1994	15 points d'impôts	(valeur du point : CHF 650'000.00)
• 1995	15 points d'impôts	
• 1996	16 points d'impôts	
• 1997	15 points d'impôts	
• 1998	23 points d'impôts	
• 1999	21 points d'impôts	
• 2000	21 points d'impôts	
• 2001	20 points d'impôts	
• 2002	24 points d'impôts	
• 2003	28 points d'impôts	
• 2004	34 points d'impôts	
• 2005	39 points d'impôts	
• 2006	27 points d'impôts	
• 2007	17 points d'impôts	
• 2008	20 points d'impôts	
• 2009	19 points d'impôts	
• 2010	24 points d'impôts	
• 2011	20 points d'impôts	(valeur du point : CHF 1'168'658.00)

Le système péréquatif entré en vigueur en 2011 nous semble être favorable par rapport à celui qui a été en vigueur jusqu'en 2010. En effet, nous constatons qu'au niveau du

financement de la facture sociale, nous payons moins de l'équivalent de quatre points d'impôt. Néanmoins, il ne faut pas oublier que le nouveau système péréquatif a été assorti d'une bascule de six points en faveur du Canton. Dans ce contexte, la bascule en faveur de l'Etat de Vaud n'est pas compensée par une économie du même montant.

2.3. Les charges internes

Ces charges sont, comme leur nom l'indique, des charges qui proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'administration communale.

Les charges internes sont composées des éléments suivants :

- charges relatives aux imputations internes ;
- charges relatives aux attributions aux fonds et financements spéciaux

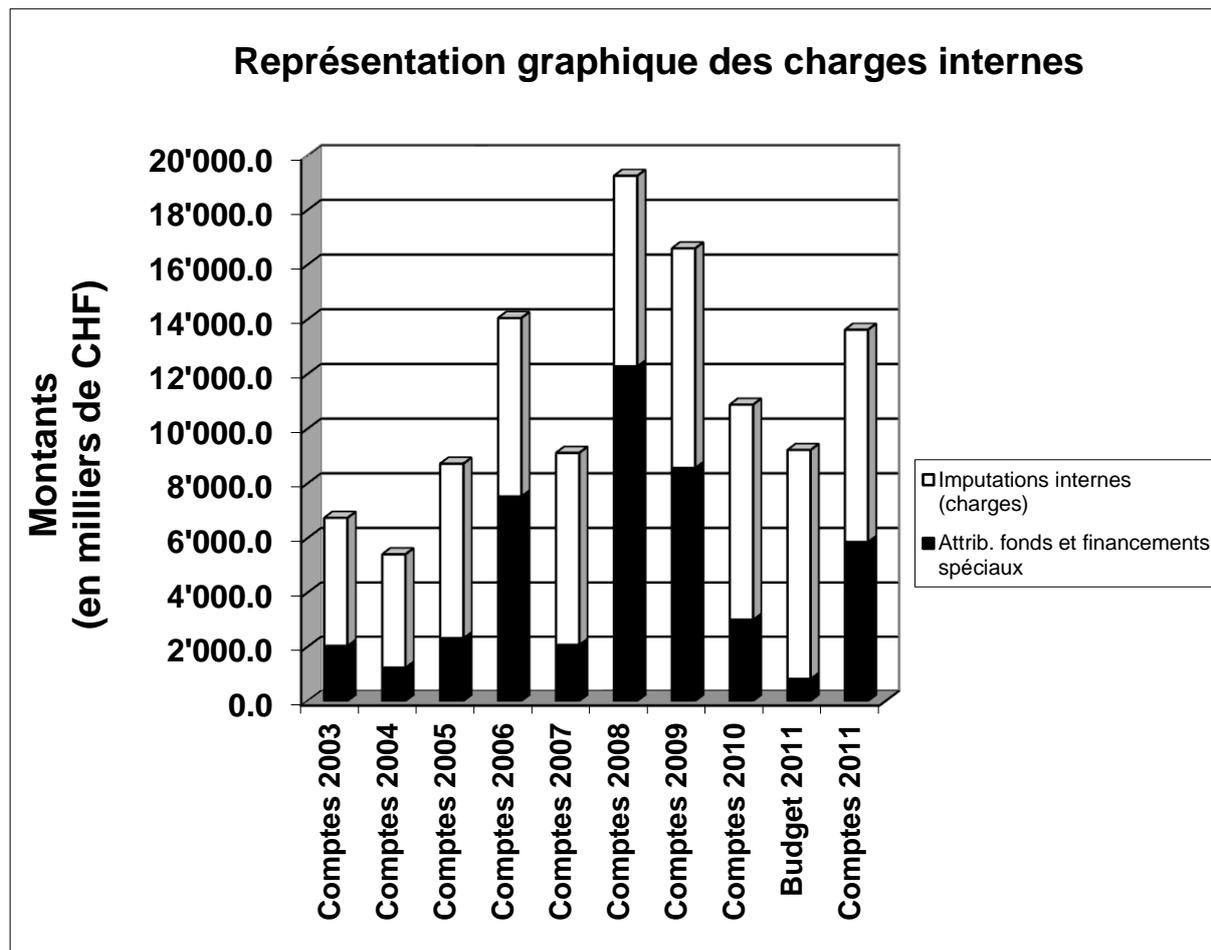
Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2011 et le budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires) :

Intitulé	Comptes 2011	Budget 2011	Ecart	Ecart (en %)
Imputations internes (charges)	7'754'950.52	8'404'600.00	-649'649.48	-7.7%
Attribution aux fonds et financements spéciaux	5'877'909.10	829'370.00	5'048'539.10	608.7%
TOTAL DES CHARGES INTERNES	13'632'859.62	9'233'970.00	4'398'889.62	47.6%

Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2011 et les comptes 2010 :

Intitulé	Comptes 2011	Comptes 2010	Ecart	Ecart (en %)
Imputations internes (charges)	7'754'950.52	7'879'805.55	-124'855.03	1.6%
Attribution aux fonds et financements spéciaux	5'877'909.10	3'014'826.47	2'863'082.63	95.0%
TOTAL DES CHARGES INTERNES	13'632'859.62	10'894'632.02	2'738'227.60	25.1%

Graphique de la composition et de l'évolution des charges internes depuis l'année 2003 :



2.3.1. Attributions aux fonds et financements spéciaux

Les attributions à des fonds et des financements spéciaux sont des opérations purement comptables. Par conséquent, elles n'ont aucune incidence sur la situation de trésorerie de la Ville de Pully.

La forte augmentation des attributions aux fonds et aux financements spéciaux d'un peu plus de CHF 5.0 mios par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires), s'explique de la manière suivante :

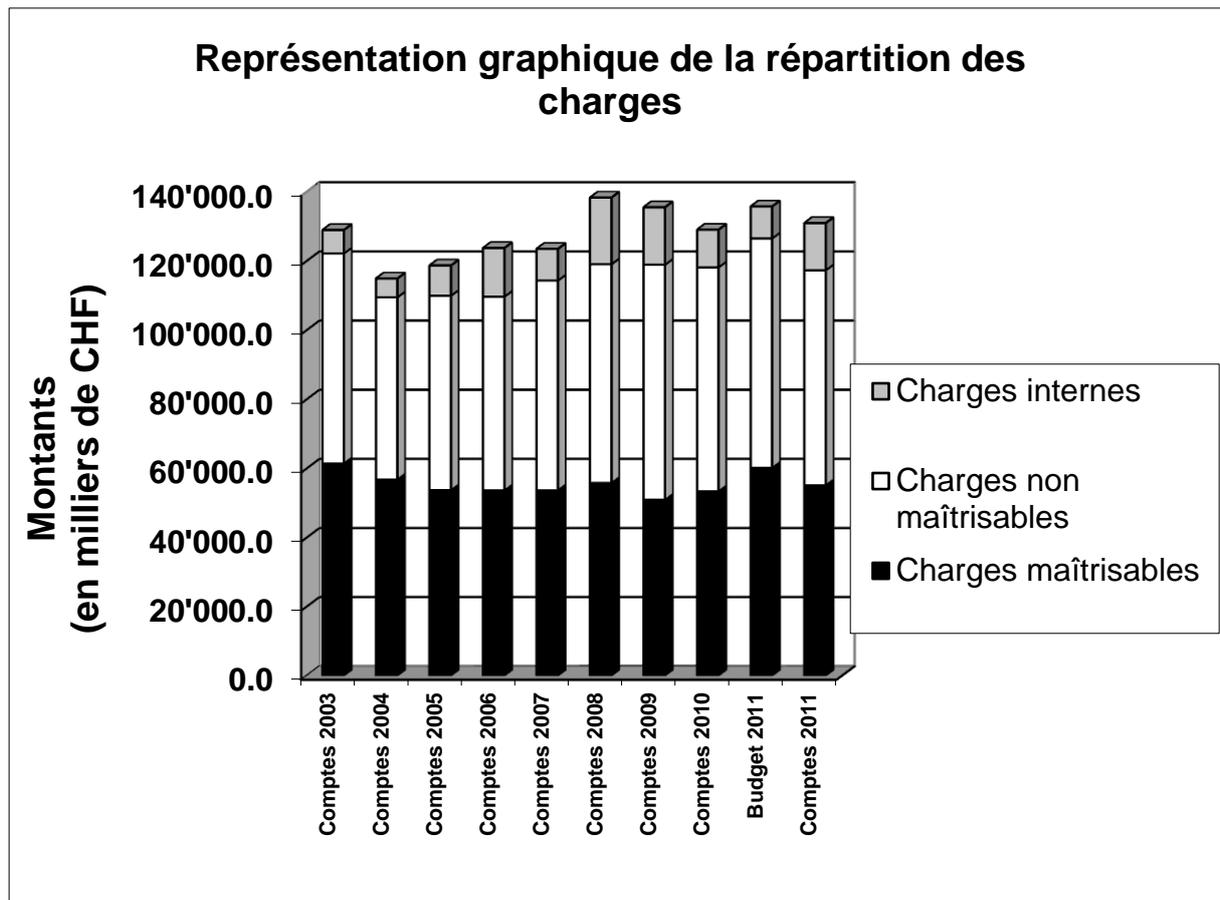
a) Attribution au fonds de réserve pour grands travaux	CHF	4.0 mios
b) Attribution au fonds de renouvellement matériel d'exploitation	CHF	0.3 mio
c) Attribution au fonds de rénovation des immeubles	CHF	0.2 mio
d) Attribution au fonds pour risques sur débiteurs fiscaux	CHF	<u>0.5 mio</u>
Total des augmentations des attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	5.0 mios

2.4. Analyse des charges - Récapitulation

Tableau récapitulatif des charges relatives aux comptes 2011, au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires), aux comptes 2010 ainsi qu'aux comptes 2009 :

Intitulé	Comptes 2011	Budget 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
Autorités et personnel	30'351'565.30	31'524'100.00	29'241'258.00	28'434'763.41
Biens, services et marchandises	19'696'706.17	22'761'300.00	19'158'530.34	18'163'993.50
Aides et subventions	5'123'581.50	5'925'700.00	5'019'808.42	4'366'593.74
<i>Sous-total charges maîtrisables</i>	55'171'852.97	60'211'100.00	53'419'596.76	50'965'350.65
Intérêts passifs	3'662'552.82	3'805'000.00	4'234'150.23	4'515'667.24
Amortissements	4'196'545.54	4'248'900.00	3'671'519.18	12'465'740.62
Rembts et subv. à des collectivités	54'312'234.80	58'283'430.00	56'849'597.28	50'999'334.68
<i>Sous-total charges non maîtrisables</i>	62'171'333.16	66'337'330.00	64'755'266.69	67'980'742.54
Attrib. fonds et financements spéciaux	5'877'909.10	829'370.00	3'014'826.47	8'026'897.56
Imputations internes (charges)	7'754'950.52	8'404'600.00	7'879'805.55	8'583'675.22
<i>Sous-total charges internes</i>	13'632'859.62	9'233'970.00	10'894'632.02	16'610'572.78
TOTAL DES CHARGES	130'976'045.75	135'782'400.00	129'069'495.47	135'556'665.97

Graphique de la répartition et de l'évolution des charges totales depuis l'année 2003 :



3. Analyse des revenus de fonctionnement

Les revenus de fonctionnement peuvent être distingués en trois catégories :

- les revenus fiscaux ;
- les revenus non fiscaux ;
- les revenus internes.

3.1. Les revenus fiscaux

Il s'agit des revenus les plus importants. Ce sont ceux qui sont inclus dans l'arrêté d'imposition.

Les revenus fiscaux sont composés des éléments suivants :

- impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques ;
- impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales ;
- impôt foncier ;
- droits de mutation ;
- impôts sur les successions et donations ;
- impôt sur les chiens et taxes diverses ;
- patentes et concessions ;
- part aux impôts sur les gains immobiliers ;
- redistribution de la taxe sur le CO².

Tableau comparatif des revenus fiscaux entre les comptes 2011 et le budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires) :

Intitulé	Comptes 2011 (Taux de 63.0)	Budget 2011 (Taux de 63.0)	Ecart	Ecart (en %)
Impôts sur le revenu	51'882'337.61	52'800'000.00	-917'662.39	-1.7%
Impôt sur la fortune	9'649'201.09	12'500'000.00	-2'850'798.91	-22.8%
Impôt à la source	2'361'261.24	820'000.00	1'541'261.24	188.0%
Impôt spécial des étrangers	3'528'276.70	2'600'000.00	928'276.70	35.7%
Total impôts sur le revenu et sur la fortune personnes physiques	67'421'076.64	68'720'000.00	-1'298'923.36	-1.9%
Impôts sur le bénéfice	6'358'351.46	7'800'000.00	-1'441'648.54	-18.5%
Impôt sur le capital	-31'225.00	80'000.00	-111'225.00	-139.0%
Impôt complémentaire immeubles	325'786.10	300'000.00	25'786.10	8.6%
Total impôts sur le bénéfice et sur le capital personnes morales	6'652'912.56	8'180'000.00	-1'527'087.44	18.7%
Impôt foncier	2'632'645.25	2'510'000.00	122'645.25	4.9%
Droits de mutation	3'054'806.70	2'300'000.00	754'806.70	32.8%
Impôts sur les successions et donations	2'640'995.70	3'300'000.00	-659'004.30	-20.0%
Impôt sur les chiens et taxes diverses	53'214.50	58'500.00	-5'285.50	-9.0%
Patentes et concessions	37'064.10	12'800.00	24'264.10	189.6%
Part aux impôts sur les gains immobiliers	2'606'328.65	1'500'000.00	1'106'328.65	73.8%
Redistribution de la taxe sur le CO2	14'572.75	0.00	14'572.75	
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	85'113'616.85	86'581'300.00	-1'467'683.15	-1.7%

Il est à noter, que le taux d'imposition en vigueur dans le courant de l'année 2011 a été de 63.0 alors qu'il était auparavant de 69.0.

Ainsi, nous constatons que les recettes fiscales réalisées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2011 sont légèrement inférieures (-1.7%) de celles qui ont été prévues dans le budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires).

3.1.1. Impôts sur le revenu et sur la fortune

Le détail de ce type d'impôts se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt sur le Revenu (en CHF)	Impôt sur la fortune (en CHF)
Total des acomptes 2010 facturés	40'979'636.15	9'415'323.75
<u>Décomptes après déduction des acomptes</u>		
Année fiscale 2010	2'735'419.71	354'546.62
Année fiscale 2009	3'660'783.11	-172'494.30
Année fiscale 2008	960'874.83	-54'804.37
Année fiscale 2007	411'818.86	33'469.44
Année fiscale 2006	501'371.25	73'364.10
Année fiscale 2005	93'552.25	-9'879.85
Année fiscale 2004	14'938.05	-49'989.75
Année fiscale 2003	80'624.70	49'553.10
Année fiscale 2002	9'029.40	5'929.20
Année fiscale 2001	242'516.05	5'203.65
Année fiscale 1998	-2'363.60	-1'020.50
Total décomptes années antérieures	8'708'564.61	233'877.34
<u>Impôt sur les prestations en capital</u>		
Année fiscale 2011	413'826.95	0.00
Année fiscale 2010	208'489.85	0.00
Année fiscale 2009	18'214.00	0.00
Année fiscale 2008	5'095.80	0.00
Année fiscale 2007	-7'586.50	0.00
Année fiscale 2006	-544.75	0.00
Année fiscale 2005	-1'589.40	0.00
Année fiscale 2004	2'548.65	0.00
Année fiscale 2003	-5'686.00	0.00
Total impôt sur prestations en capital	632'768.60	0.00
Total amendes et soustraction d'impôt	373'400.00	0.00
Total des activités dirigeantes	-160'856.10	0.00
Total impôt à la source mixte	1'186'485.04	0.00
Total de l'impôt sur les frontaliers	122'772.55	0.00
Impôt récupéré sur les personnes physiques	151'943.32	0.00
Imputation forfaitaire personnes physiques	-112'300.31	0.00
Remboursement taxe ecclésiastique	-76.25	0.00
Total comptabilisé sur l'année 2011	51'882'337.61	9'649'201.09

L'avancement des taxations est légèrement inférieur à celui constaté durant le bouclage des comptes 2010. En effet, en 2010, la taxation de l'année antérieure se situait aux alentours de 75% alors qu'en 2011, elle se situe à environ 68%.

Ainsi, en 2011, par rapport à l'année 2010, nous constatons une diminution des acomptes relatifs à l'impôt sur le revenu de l'ordre de 6.1%. Cette baisse provient en grande partie de la modification du taux d'imposition communal, qui est passé de 69.0 à 63.0 en 2011. La baisse du coefficient d'imposition de l'équivalent de six points représente une diminution des acomptes de l'ordre de CHF 3.9 mios. Par conséquent, si nous adaptons les recettes fiscales liées à l'impôt sur le revenu au taux de 69.0, nous constatons qu'elles sont inférieures de 1.1% par rapport à celles réalisées dans le cadre du bouclage des comptes 2010 et ce, malgré des taxations relatives aux années antérieures supérieures de l'ordre de CHF 1.1 mio. Cette légère diminution des recettes liées à l'impôt sur le revenu, convertis à un taux de 69.0, s'explique par l'impôt à la source mixte qui est nettement moins élevé. En effet, en 2010, un nombre important de dossiers a été traité par les autorités fiscales cantonales.

Il est intéressant de constater que les acomptes 2011 (convertis à un taux d'imposition de 69.0) relatifs aux impôts sur le revenu et sur la fortune accusent une légère augmentation de 1.3% par rapport à ceux facturés pour l'année 2010. Le budget 2011 prévoyait quant à lui, une progression des acomptes de 2%.

Ainsi, pour résumer, l'écart négatif d'environ CHF 5.8 mios constaté sur les impôts sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques (hors impôts à la source et sur les étrangers) par rapport à l'année 2010 s'explique de la manière suivante :

• Diminution des acomptes suite à la réduction de 6 points du taux d'imposition (impôts sur le revenu et sur la fortune)	- CHF	4.8 mios
• Augmentation des taxations relatives aux années antérieures (impôt sur le revenu)	CHF	1.1 mio
• Augmentation des montants des acomptes par rapport à l'année 2010 (impôts sur le revenu et sur la fortune)	CHF	0.7 mio
• Diminution de l'impôt forfaitaire sur les personnes physiques	CHF	0.5 mio
• Diminution de l'impôt sur les prestations en capital	- CHF	0.2 mio
• Augmentation des amendes et soustraction impôts	CHF	0.4 mio
• Diminution de l'impôt à la source mixte	- CHF	<u>3.5 mios</u>
Total	- CHF	5.8 mios

3.1.2. Impôt à la source

Par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires), l'impôt à la source accuse une nette augmentation d'environ CHF 1.5 mio, soit de 188.0%. Ceci s'explique en grande partie par l'augmentation du nombre de dossiers traités. Cela provient de

l'automatisation du processus de taxation, suite à la mise en place d'une nouvelle procédure informatique.

3.1.3. Impôt spécial sur les étrangers

Par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires), l'impôt spécial sur les étrangers progresse d'environ CHF 930'000.00, soit de 35.7%.

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt spécial sur les étrangers (en CHF)
Total des acomptes 2011 facturés	2'475'326.65
<u>Décomptes après déduction des acomptes</u>	
Année fiscale 2010	502'416.60
Année fiscale 2009	88'131.65
Année fiscale 2008	427'197.70
Année fiscale 2007	35'204.10
Total des décomptes après déduction des acomptes	1'052'950.05
Total impôt spécial sur les étrangers	3'528'276.70

Par rapport aux comptes 2010, nous constatons que cet impôt progresse d'environ CHF 510'000.00, soit une augmentation de 16.9% et malgré le fait que le taux d'imposition pour l'année 2011 est inférieur de six points à celui qui a prévalu lors de l'année 2010. Ainsi, si nous convertissons les recettes fiscales relatives à l'impôt sur les étrangers au taux de 69.0, nous constatons qu'elles sont plus élevées d'un peu moins de CHF 750'000.00 que celles réalisées lors du bouclage des comptes 2010.

Ceci s'explique essentiellement par une augmentation de l'ordre de CHF 500'000.00 des décomptes des années antérieures.

3.1.4. Impôt sur le bénéfice des sociétés

Cet impôt a engendré des recettes inférieures d'environ CHF 1.4 mio par rapport à celles prévues dans le cadre du budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires), soit une diminution de 18.5%.

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt sur le bénéfice des sociétés (en CHF)
Total des acomptes facturés pour l'année 2011	7'071'223.00
Total des acomptes facturés pour l'année 2012	92'328.70
<i>Total des acomptes facturés durant l'année 2011</i>	<i>7'163'551.70</i>
<u>Décomptes après déduction des acomptes</u>	
Année fiscale 2010	-479'147.25
Année fiscale 2009	-565'672.15
Année fiscale 2008	365'235.00
Année fiscale 2007	-1'683.00
Année fiscale 2006	-107'238.00
Année fiscale 2005	8'790.25
Année fiscale 2004	-47'753.20
Année fiscale 2003	5'692.90
Année fiscale 2002	137.25
Année fiscale 2001	1'566.55
Année fiscale 2000	3'791.20
Année fiscale 1998	2'928.00
<i>Total des décomptes après déduction des acomptes</i>	<i>-813'352.45</i>
<i>Impôt minimum - Recettes brutes</i>	<i>6'065.00</i>
<i>Impôts récupérés après défalcation</i>	<i>2'087.21</i>
Total de l'impôt sur le bénéfice des sociétés	6'358'351.46

Par rapport aux comptes 2010, les recettes fiscales relatives à l'impôt sur le bénéfice des personnes morales est en diminution d'environ CHF 1.8 mio, soit une baisse de 22.1%. Une partie de l'écart constaté provient du taux d'imposition qui est de six points inférieur à celui utilisé dans le cadre du bouclage des comptes 2010. Ainsi, en convertissant les recettes fiscales relatives à l'impôt sur le bénéfice des sociétés au même taux que celui appliqué durant l'année 2010 (taux de 69.0), nous constatons qu'elles sont inférieures d'environ CHF 1.1 mio, soit une baisse de 13.7%.

Cette diminution des recettes liées aux sociétés provient essentiellement des décomptes finaux relatifs aux années antérieures qui sont moins élevés que ceux réalisés lors du bouclage de l'année 2010.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que l'impôt sur le bénéfice est une recette que l'on peut qualifier d'aléatoire. En effet, ce type de revenus est directement lié à la situation conjoncturelle et peut par conséquent très fortement varier d'une année à l'autre.

3.1.5. Impôt sur le capital des sociétés

Cet impôt a engendré des recettes négatives durant l'année 2011.

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt sur le capital des sociétés (en CHF)
Total des acomptes facturés durant l'année 2011	160'582.75
<u>Décomptes après déduction des acomptes</u>	
Année fiscale 2010	-64'212.30
Année fiscale 2009	-96'605.05
Année fiscale 2008	-46'801.00
Année fiscale 2007	11'698.30
Année fiscale 2006	305.00
Année fiscale 2005	2'628.05
Année fiscale 2004	588.70
Année fiscale 2003	527.35
Année fiscale 2002	63.20
Total des décomptes après déduction des acomptes	-191'807.75
Total de l'impôt sur le capital des sociétés	-31'225.00

Les recettes négatives constatées sur l'exercice 2011 proviennent pour l'essentiel des décomptes après déduction des acomptes des années antérieures, plus particulièrement, les années 2009 et 2010.

Ce phénomène s'explique essentiellement par l'introduction, au 1^{er} janvier 2009, de la réforme de l'imposition des entreprises. Cette dernière permet aux personnes morales, à l'exception des holdings, d'imputer l'impôt sur le bénéfice sur l'impôt sur le capital. Ceci

a pour conséquence de diminuer drastiquement l'impôt sur le capital. Cette nouvelle législation devrait avoir des effets pérennes et par conséquent, pour les années futures, il faut s'attendre à des recettes liées à l'impôt sur le capital des sociétés nettement plus faibles qu'auparavant.

3.1.6. Droits de mutation

Nous constatons une augmentation de cette catégorie d'impôt d'environ CHF 750'000.00 par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires), soit une progression de 32.8%.

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Droits de mutation (en CHF)
<u>Imposition droits de mutation - Personnes physiques</u>	
Année fiscale 2011	1'609'955.05
Année fiscale 2010	800'826.70
Total droits de mutation personnes physiques	2'410'781.75
<u>Imposition droits de mutation personnes morales</u>	
Année fiscale 2011	445'914.95
Année fiscale 2010	198'110.00
Total droits de mutation - Personnes morales	644'024.95
Total des droits de mutation	3'054'806.70

Par rapport aux comptes 2010, les recettes fiscales relatives aux droits de mutation sont en progression d'environ CHF 400'000.00, soit une augmentation de 14.8%. Cette hausse s'explique principalement par un nombre plus élevé de dossiers relatifs aux droits de mutation concernant les personnes morales.

3.1.7. Impôts sur les successions et les donations

Nous constatons une diminution de cette catégorie d'impôt d'environ CHF 660'000.00 par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires), soit une baisse de 20.0%.

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôts sur les successions et donations (en CHF)
<u>Imposition sur les successions et donations</u>	
Année fiscale 2011	1'956'829.50
Année fiscale 2010	686'115.90
Année fiscale 2009	6'996.00
Année fiscale 2002	-8'945.70
Total impôts sur les successions et donations	2'640'995.70

Durant l'année 2011, les autorités fiscales cantonales ont traité 22 dossiers concernant notre Commune alors qu'en 2010, il s'agissait de 25 cas. Par conséquent, la diminution des recettes liées aux impôts sur les successions et donations provient, en partie, de la baisse du nombre de dossiers traités durant l'année 2011.

L'estimation des recettes liées à ce type d'impôt est extrêmement difficile car elles peuvent varier d'une manière très importante d'une année à l'autre.

3.1.8. Part aux impôts sur les gains immobiliers

Nous constatons une importante augmentation de cette catégorie d'impôt d'environ CHF 1.1 mio par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires), soit une progression de 73.8%.

Par rapport aux comptes 2010, les recettes fiscales relatives aux gains immobiliers est en légère hausse d'environ CHF 50'000.00, soit une augmentation de 1.9%.

L'estimation des recettes liées à ce type d'impôt est extrêmement difficile car elles peuvent varier d'une manière très importante d'une année à l'autre.

Tableau comparatif des revenus fiscaux entre les comptes 2011 et les comptes 2010 :

Intitulé	Comptes 2011 (Taux de 63.0)	Comptes 2010 (Taux de 69.0)	Ecart	Ecart (en %)
Impôts sur le revenu	51'882'337.61	56'424'069.40	-4'541'731.79	-8.0%
Impôt sur la fortune	9'649'201.09	10'952'622.25	-1'303'421.16	-11.9%
Impôt à la source	2'361'261.24	2'416'368.51	-55'107.27	-2.3%
Impôt spécial des étrangers	3'528'276.70	3'018'179.65	510'097.05	16.9%
Total impôts sur le revenu et sur la fortune personnes physiques	67'421'076.64	72'811'239.81	-5'390'163.17	-7.4%
Impôts sur le bénéfice	6'358'351.46	8'161'471.08	-1'803'119.62	-22.1%
Impôt sur le capital	-31'225.00	84'763.60	-115'988.60	-136.8%
Impôt complémentaire immeubles	325'786.10	329'373.50	-3'587'40	-1.1%
Total impôts sur le bénéfice et sur le capital personnes morales	6'652'912.56	8'575'608.18	-1'922'695.62	-22.4%
Impôt foncier	2'632'645.25	2'510'904.85	121'740.40	4.8%
Droits de mutation	3'054'806.70	2'659'980.10	394'826.60	14.8%
Impôts sur les successions et donations	2'640'995.70	2'413'445.97	227'549.73	9.4%
Impôt sur les chiens et taxes diverses	53'214.50	52'532.00	682.50	1.3%
Patentes et concessions	37'064.10	10'622.90	26'441.20	248.9%
Part aux impôts sur les gains immobiliers	2'606'328.65	2'557'765.85	48'562.80	1.9%
Redistribution de la taxe sur le CO2	14'572.75	29'349.15	-14'776.40	50.3%
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	85'113'616.85	91'621'448.81	-6'507'831.96	-7.1%

Le total des revenus fiscaux est en nette diminution de 7.1% par rapport aux comptes de l'année 2010.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que le bouclage des impôts 2010 incluait un taux d'imposition de 69.0 alors que durant l'année 2011, c'est un taux de 63.0 qui a été

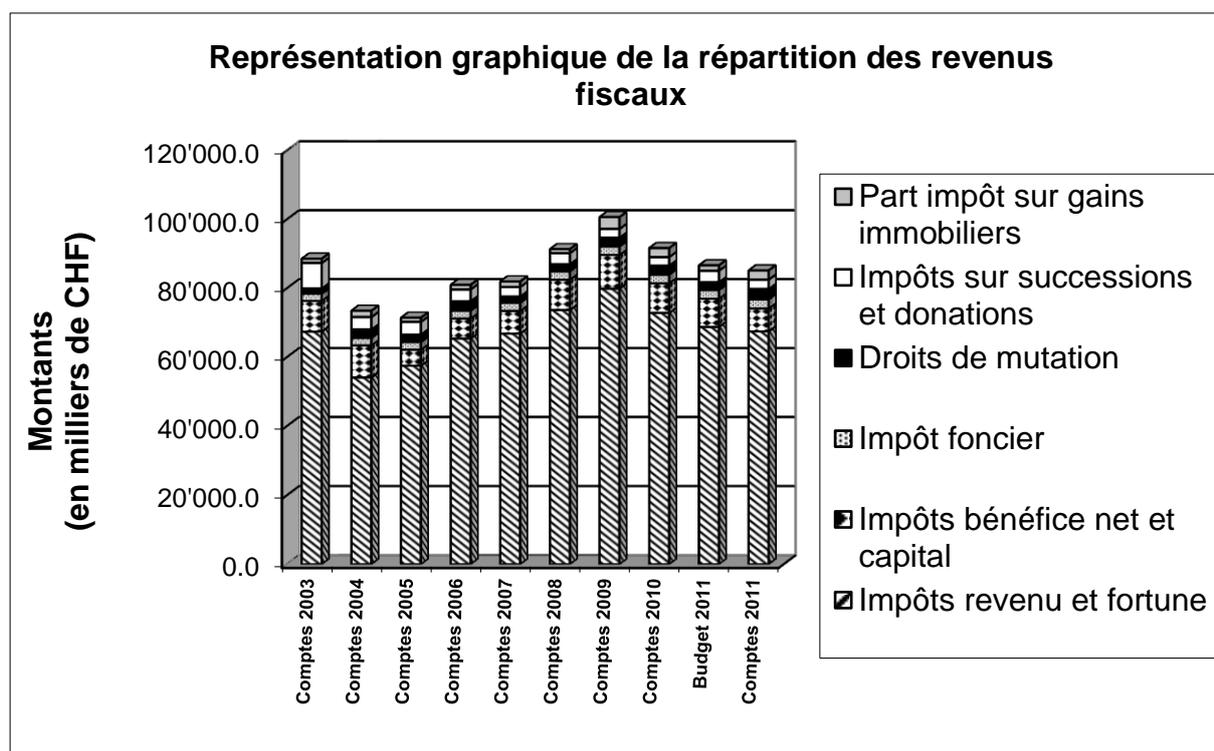
appliqué. Ainsi, afin de comparer les recettes fiscales des années 2010 et 2011, il est nécessaire d'adapter celles réalisées lors du bouclage des comptes 2011 à un taux de 69.0 :

Tableau comparatif des revenus fiscaux entre les comptes 2011 (convertis à un taux de 69.0) et les comptes 2010 :

Intitulé	Comptes 2011 (taux de 69.0)	Comptes 2010 (taux de 69.0)	Ecart	Ecart (en %)
Impôts sur le revenu et la fortune	72'681'376.64	72'811'239.81	-129'863.17	-0.2%
Impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales	7'335'112.56	8'575'608.18	-1'240'495.62	-14.5%
Impôt foncier	2'632'645.25	2'510'904.85	121'740.40	4.8%
Droits de mutation	3'054'806.70	2'659'980.10	394'826.60	14.8%
Impôts sur les successions et donations	2'640'995.70	2'413'445.97	227'549.73	9.4%
Impôt sur les chiens et taxes diverses	53'214.50	52'532.00	682.50	1.3%
Patentes et concessions	37'064.10	10'622.90	26'441.20	248.9%
Part aux impôts sur les gains immobiliers	2'606'328.65	2'557'765.85	48'562.80	1.9%
Redistribution de la taxe sur le CO2	14'572.75	29'349.15	-14'776.40	50.3%
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	91'056'116.85	91'621'448.81	-565'331.96	-0.6%

Ainsi, globalement, les recettes fiscales réalisées dans le cadre du bouclage des comptes 2011, adaptées à un taux d'imposition de 69.0, sont très proches du montant réalisé dans le cadre du bouclage des comptes 2010 (-0.6%).

Graphique de la répartition de l'évolution des revenus fiscaux depuis l'année 2003 :



3.2. Les revenus non fiscaux

Cette catégorie concerne les revenus n'ayant pas un caractère d'impôt.

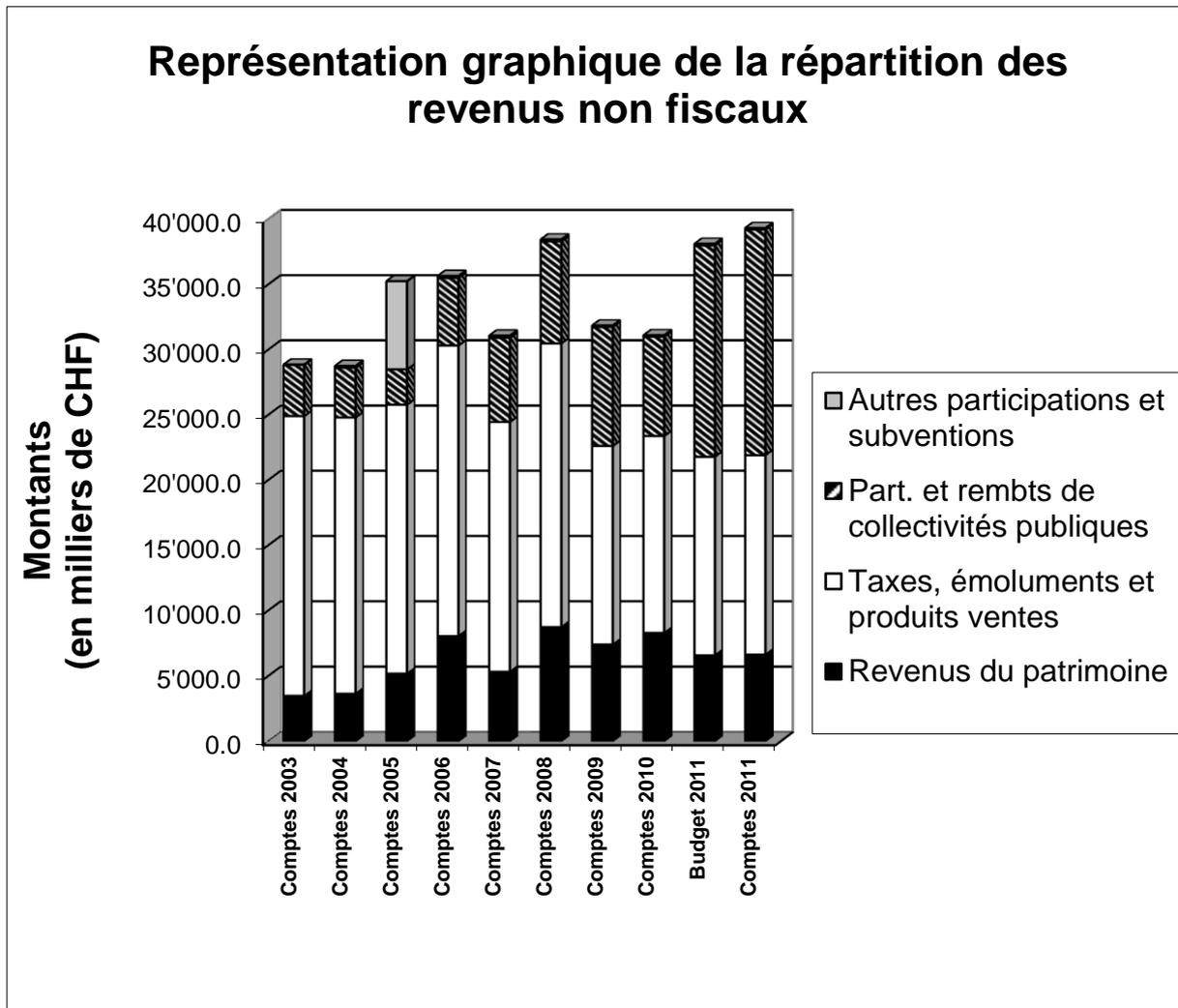
Les revenus non fiscaux sont composés des éléments suivants :

- revenus relatifs au patrimoine ;
- revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes ;
- revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques ;
- revenus relatifs aux autres participations et subventions.

On constate que les revenus non fiscaux sont supérieurs (+3.2%) à ce qui a été prévu dans le budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires). Cette progression d'environ CHF 1.2 mio découle principalement du décompte final de la péréquation 2010 qui a engendré un retour sur la péréquation plus important que prévu.

Par rapport aux comptes 2010, nous constatons que les revenus non fiscaux sont en forte augmentation de l'ordre de 26.3%. Cette progression provient pour l'essentiel de l'entrée en vigueur, dès le 1^{er} janvier 2011, du nouveau système péréquatif vaudois.

Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus non fiscaux depuis l'année 2003 :



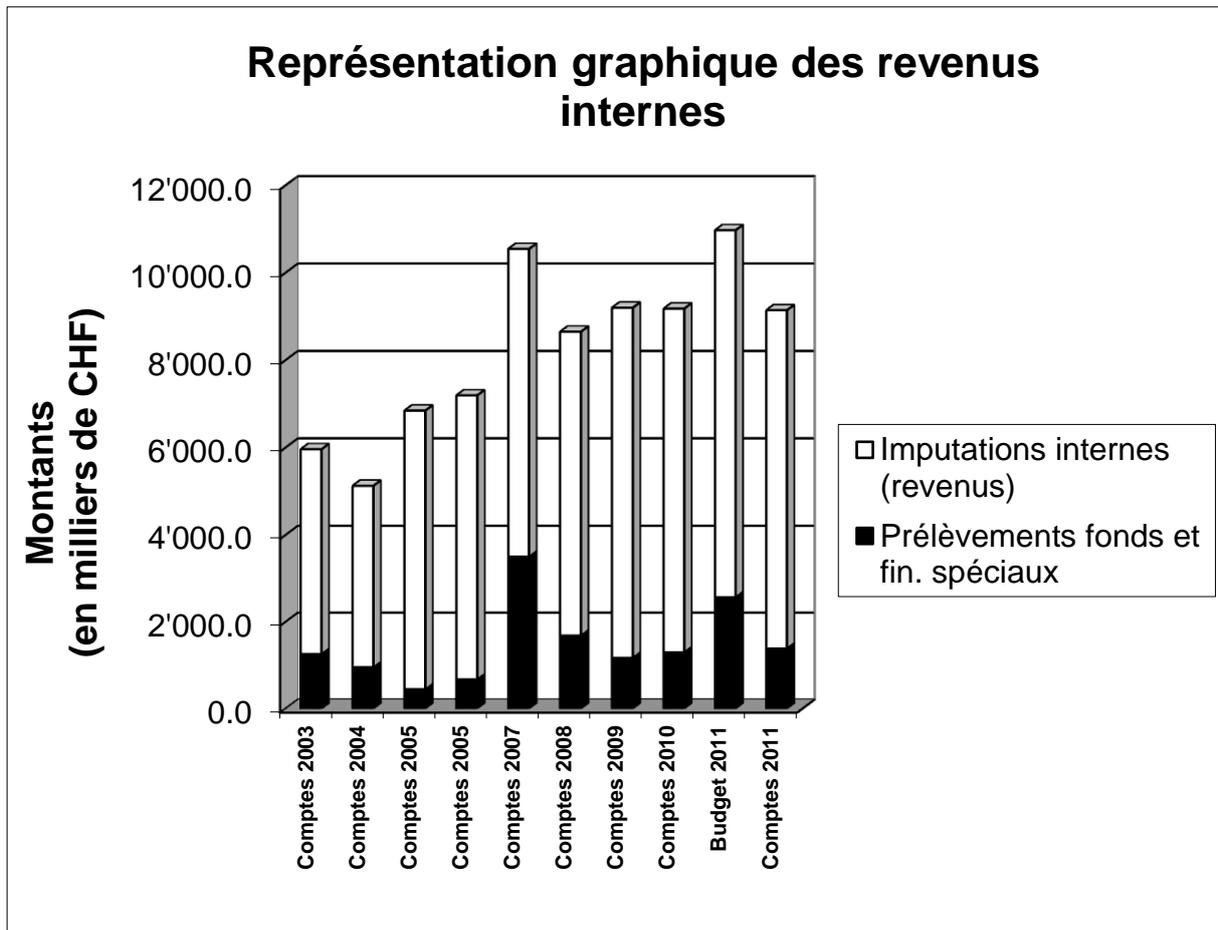
3.3. Les revenus internes

Ces revenus, comme leur nom l'indique, proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'Administration communale.

Les revenus internes sont composés des éléments suivants :

- revenus relatifs aux prélèvements sur les fonds et financements spéciaux ;
- revenus relatifs aux imputations internes.

Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus internes depuis l'année 2003 :



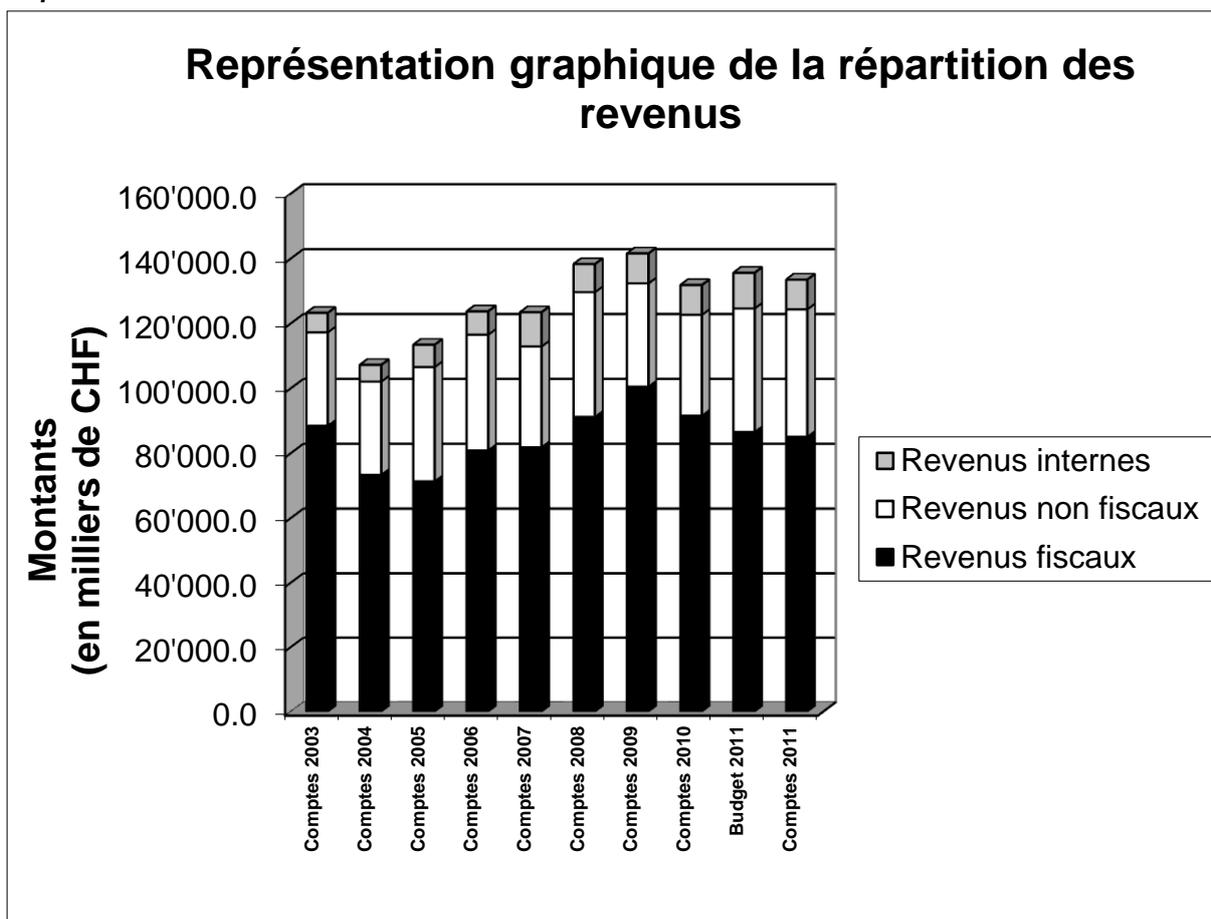
La forte variation constatée par rapport à l'année 2007 avec les prélèvements sur les fonds et financements spéciaux, provient pour l'essentiel de la modification de la méthode de comptabilisation des intérêts courus sur les emprunts communaux. Ceci a eu pour conséquence la liquidation du fonds de réserve qui avait été créé à cet effet. C'est ainsi la somme de CHF 2'064'023.61 qui a été comptabilisée, en 2007, dans les prélèvements sur les fonds et financements spéciaux.

3.4. Analyse des revenus - Récapitulation

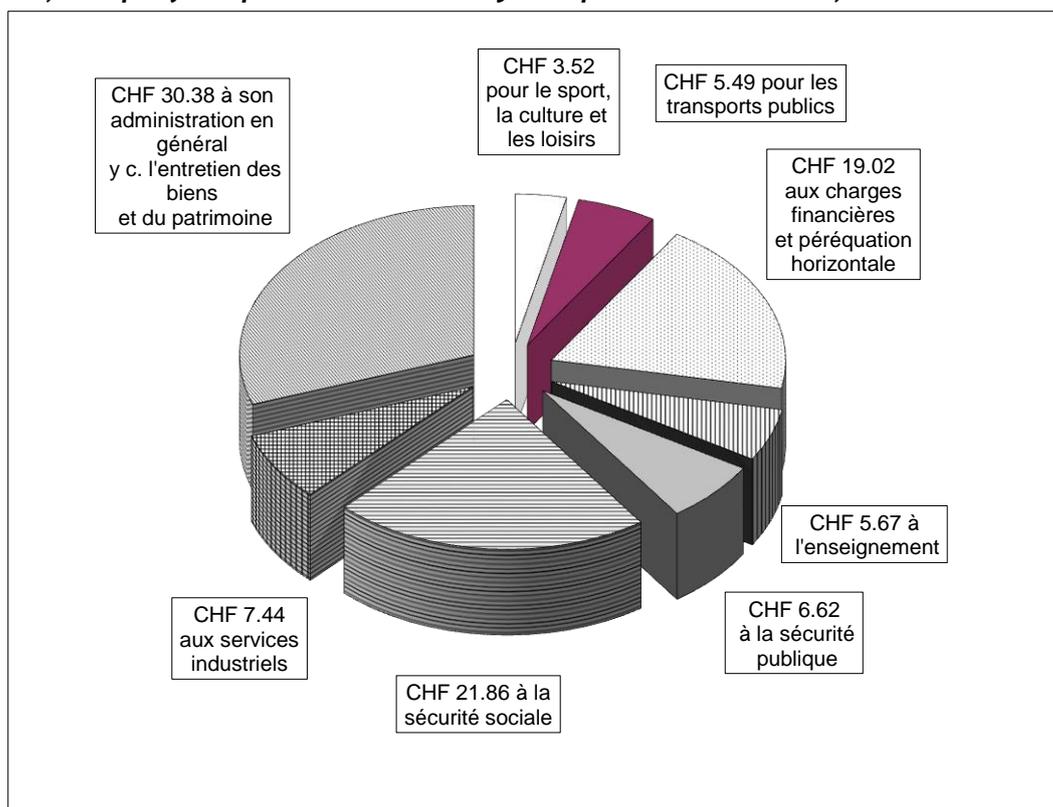
Tableau récapitulatif des revenus relatifs aux comptes 2011, au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires), aux comptes 2010 ainsi qu'aux comptes au 31 décembre 2009 :

Intitulé	Comptes 2011	Budget 2011	Comptes 2010	Comptes 2009
Impôts sur le revenu et la fortune	67'421'076.64	68'720'000.00	72'811'239.81	79'851'947.92
Impôts sur le bénéfice net et le capital	6'652'912.56	8'180'000.00	8'575'608.18	9'748'641.50
Impôt foncier	2'632'645.25	2'510'000.00	2'510'904.85	2'441'547.20
Droits de mutation	3'054'806.70	2'300'000.00	2'659'980.10	2'615'215.30
Impôts sur les successions et donations	2'640'995.70	3'300'000.00	2'413'445.97	2'486'287.70
Impôt sur les chiens et taxes diverses	53'214.50	58'500.00	52'532.00	57'316.20
Patentes et concessions	37'064.10	12'800.00	10'622.90	7'022.85
Part impôts sur les gains immobiliers	2'606'328.65	1'500'000.00	2'557'765.85	3'377'644.00
Redistribution de la taxe sur le CO2	14'572.75	0.00	29'349.15	0.00
Sous-total revenus fiscaux	85'113'616.85	86'581'300.00	91'621'448.81	100'585'622.67
Revenus du patrimoine	6'624'246.99	6'567'700.00	8'280'396.55	7'396'162.90
Taxes, émoluments et produits ventes	15'279'546.26	15'214'500.00	15'090'477.43	15'211'678.89
Part. et remboursements de collectivités publiques	17'295'775.54	16'196'800.00	7'612'341.05	9'117'460.20
Autres participations et subventions	109'303.40	121'800.00	110'853.10	115'798.25
Sous-total revenus non fiscaux	39'308'872.19	38'100'800.00	31'094'068.13	31'841'100.24
Prélèvements fonds et fin. Spéciaux	1'389'917.93	2'570'200.00	1'302'533.20	1'175'591.58
Imputations internes (revenus)	7'754'950.52	8'404'600.00	7'879'805.55	8'026'897.56
Sous-total revenus internes	9'144'868.45	10'974'800.00	9'182'338.75	9'202'489.14
TOTAL DES REVENUS	133'567'357.49	135'656'900.00	131'897'855.69	141'629'212.05

Représentation graphique de la répartition et de l'évolution des revenus totaux depuis l'année 2003 :



En 2011, chaque fois que la Ville de Pully a dépensé CHF 100.00, elle a consacré :



4. Analyse des charges et des revenus - Récapitulation

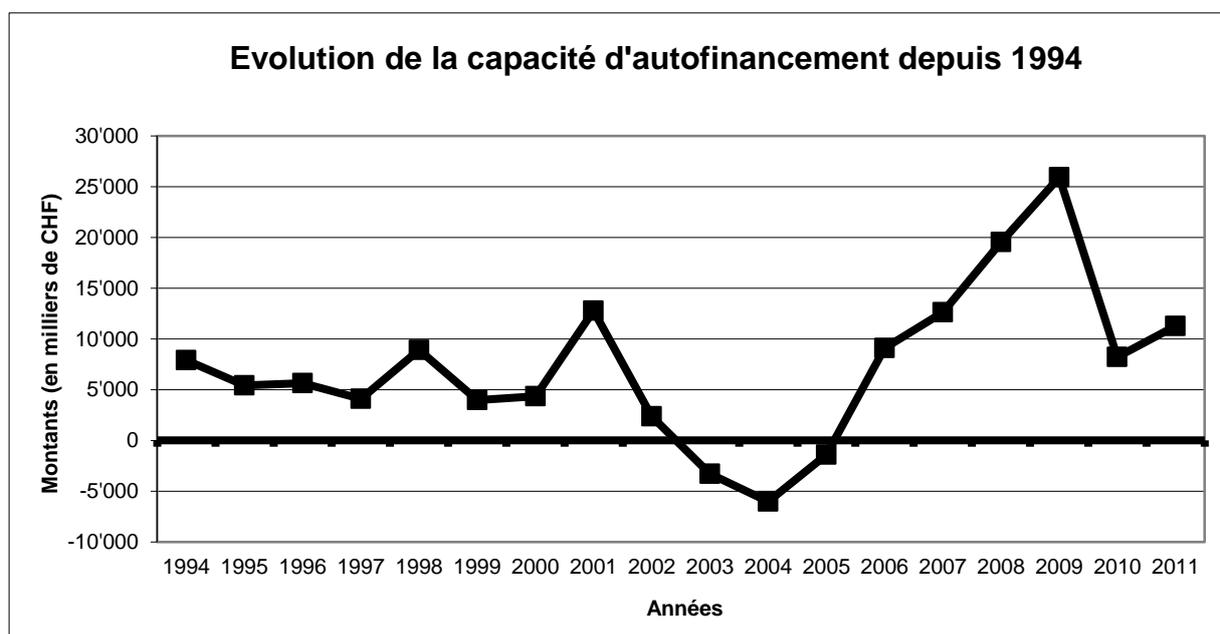
Tableau récapitulatif des charges et des revenus pour les comptes 2011, par nature et direction :

COMPTES 2011 Charges et revenus par nature	Administration générale	Finances	Domaines et bâtiments	Travaux et urbanisme	Instr. publique et cultes	Police	Sécurité sociale	Services industriels	TOTAL
Montants en milliers de CHF									
Autorités et personnel	7'285.1	769.6	2'821.0	6'946.2	3'781.5	6'736.4	513.8	1'498.0	30'351.6
Biens, services, marchandises	2'935.8	548.0	2'342.7	4'953.9	2'387.0	883.4	41.1	5'604.8	19'696.7
Intérêts passifs	0.0	3'662.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3'662.6
Amortissements	243.7	915.6	320.9	1'111.9	1'081.5	43.9	0.0	479.0	4'196.5
Rembts, participations et subv. coll. publiques	7'392.8	20'605.4	0.0	2'189.3	-414.6	618.5	23'906.8	14.0	54'312.2
Aides et subventions	877.0	0.0	0.2	0.0	735.4	3.0	3'508.0	0.0	5'123.6
Attrib. fonds et fin. spéciaux	25.0	5'006.5	0.0	666.3	0.0	180.1	0.0	0.0	5'877.9
Imputations internes	589.7	0.0	0.0	2'518.1	1'984.2	0.0	0.0	2'663.0	7'755.0
Total des charges	19'349.1	31'507.7	5'484.8	18'385.7	9'555.0	8'465.3	27'969.7	10'258.8	130'976.1
Impôts	0.0	82'455.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	82'455.7
Patentes, concessions	0.0	34.9	0.0	0.0	0.0	2.2	0.0	0.0	37.1
Revenus du patrimoine	255.5	659.1	2'583.9	905.2	231.6	728.6	0.0	1'260.3	6'624.2
Taxes, émoluments, produits des ventes, rembts de tiers	940.5	36.6	506.1	3'686.7	716.5	1'363.9	160.5	7'868.7	15'279.5
Part à des recettes cantonales sans affectation (gains immob.)	0.0	2'620.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2'620.9
Participations et rembts de collectivités publiques	0.0	14'783.5	6.4	1.7	1'334.5	924.4	103.2	142.1	17'295.8
Autres participations et subventions	99.0	0.0	0.0	10.3	0.0	0.0	0.0	0.0	109.3
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	233.7	52.0	225.9	291.8	52.1	290.9	0.0	243.5	1'389.9
Imputations internes	504.2	866.2	552.6	2'635.2	2'307.9	33.3	111.4	744.2	7'755.0
Total des revenus	2'032.9	101'508.9	3'874.9	7'530.9	4'642.6	3'343.3	375.1	10'258.8	133'567.4

5. Autofinancement

LIBELLE	Montants
Total des revenus des comptes 2011	133'567'357.49
Total des charges des comptes 2011	-130'976'045.75
Résultat des comptes 2011	2'591'311.74
<i>Eléments non monétaires :</i>	
Imputations internes (charges) dans les comptes 2011	7'754'950.52
Imputations internes (revenus) dans les comptes 2011	-7'754'950.52
Amortissements comptables dans les comptes 2011	3'267'520.49
Défalcations d'impôts et de créances débiteurs dans les comptes 2011	929'025.05
Attributions fonds et financements spéciaux dans les comptes 2011	5'877'909.10
Prélèvements fonds et financements spéciaux dans les comptes 2011	-1'389'917.93
Cash-flow/cash-loss (capacité d'autofinancement) des comptes 2011	11'275'848.45
Investissements nets de l'année 2011	-5'105'218.35
Solde après financement des investissements selon les comptes 2011	6'170'630.10

Graphique montrant l'évolution de la capacité d'autofinancement de la Ville de Pully depuis 1994 jusqu'au 31 décembre 2011 :



Durant les années 2003, 2004 et 2005, notre Commune a généré systématiquement des marges d'autofinancement négatives. Ceci signifie que, durant ces années, la Ville de Pully devait non seulement s'endetter pour financer l'entier de ses investissements, mais également pour une partie du fonctionnement courant. D'ailleurs, ces années ont été marquées par une forte augmentation du niveau de l'endettement communal.

Tout comme de 2006 à 2010, l'année 2011 se solde par une marge d'autofinancement positive (218.1%). Ceci veut dire que notre Commune a été en mesure de financer, durant l'année 2011, l'ensemble de ses charges courantes, ainsi que celles liées aux investissements, par des fonds propres.

Ainsi, la marge d'autofinancement positive réalisée durant ces 6 dernières années a permis à la Ville de Pully de rembourser la somme de CHF 48.4 millions au titre du remboursement de deux emprunts échus durant l'année 2008, un partiellement durant les années 2009 à 2011, trois emprunts échus durant l'année 2010 ainsi que trois emprunts échus durant l'année 2011.

De plus, ceci permettra de financer une partie des importants chantiers qui ne manqueront pas de survenir ces prochaines années (PALM et ses projets connexes, réhabilitation de la STEP, rénovation de la piscine de Pully-Plage, ...).

6. Conclusions

Après les écritures de boucllement, l'exercice 2011 se solde par un excédent de revenus (bénéfice) de CHF 2'591'311.74.

A l'instar des années précédentes, notre Commune est en mesure de présenter un boucllement des comptes de l'année 2011 positif. Néanmoins, le résultat de l'année 2011 est nettement moins marqué que ceux réalisés lors des années 2007, 2008 et 2009. En effet, ces années ont été influencées par des éléments exceptionnels qui sont venus améliorer le résultat, notamment au niveau des recettes fiscales. Or, il se trouve que les recettes fiscales réalisées dans le cadre du boucllement des comptes 2011 comportent nettement moins d'éléments de ce type.

En effet, les revenus à caractère fiscaux réalisés durant l'année 2011 ne comportent pratiquement aucun élément que l'on pourrait qualifier d'exceptionnel. Ainsi, l'avancement des taxations des années antérieures est approximativement le même que celui réalisé lors du boucllement des comptes 2010. A l'avenir, l'avancement des taxations des années antérieures devrait être très similaire à celui constaté lors des comptes 2011. Ceci a pour conséquence une stabilisation du nombre de taxations et par conséquent, un montant plus stable des recettes fiscales concernant les personnes physiques. Par conséquent, au niveau fiscal, l'année 2011 pourra être considérée comme une année de référence dans le cadre de l'évaluation des recettes fiscales futures.

Néanmoins, l'année a tout de même été marquée par le décompte final 2010 de la péréquation financière qui a été largement favorable à notre Commune, ce qui a eu pour conséquence, une amélioration du résultat des comptes de l'année 2011 pour la somme approximative de CHF 4.4 mios.

Il ne faut pas oublier également le fait que l'année 2011 a enregistré des non-dépenses, notamment au niveau des autorités et du personnel ainsi qu'au niveau des achats de biens, services et marchandises. Durant les années à venir, ces charges reportées grèveront de manière durable les résultats futurs de notre Commune.

Dans ce contexte, sans tous ces éléments que l'on peut qualifier d'extraordinaires, le résultat réalisé dans le cadre du bouclage des comptes 2011 aurait été nettement moins favorable que celui présenté.

Les bons résultats réalisés durant ces cinq dernières années ont permis à notre Commune, de rembourser la somme de CHF 48.4 mios, réduisant ainsi le niveau de la dette communale à CHF 93.0 mios. De plus, le niveau relativement important des liquidités au début de l'année 2012 permettra à notre Commune d'amortir une partie des emprunts qui viendront à échéance durant l'année 2012. Ainsi, selon toute vraisemblance, nous devrions être en mesure de rembourser la somme de CHF 6.0 mios durant l'année 2012 et financer l'entier des investissements par des fonds propres. Par conséquent, il est fort probable que la dette communale au 31 décembre 2012 se situe aux alentours de CHF 87.0 mios.

Le résultat obtenu dans le cadre du bouclage des comptes 2011 donnera la possibilité à notre Commune de poursuivre sa politique de désendettement. Ce processus doit être maintenu ces prochaines années car, d'importants investissements devront être consentis, notamment au niveau du PALM et de ses projets connexes. Ces derniers nécessiteront des financements externes importants et par conséquent, auront une incidence non négligeable sur le niveau de l'endettement communal. De plus, au niveau comptable, une partie des investissements futurs pourra être amortie au moyen des réserves qui ont été constituées à cet effet lors de ces dernières années.

Dans ce contexte, il est intéressant de constater que la dette communale, au 31 décembre 2011, devrait être inférieure de CHF 54.4 mios à celle réalisée dans le bouclage des comptes de l'année 2007.

Grâce à la gestion prudente des dépenses communales par la Municipalité, notre Commune est « armée » afin de faire face aux nombreux défis de ces prochaines années. En effet, le redressement spectaculaire des finances communales permettra à la Ville de Pully de mener à bien une série d'investissements dans le cadre de la modernisation de notre cité.

Ainsi, il est important pour notre Commune que la maîtrise des charges subsiste à l'avenir afin que nous soyons en mesure de financer avec un maximum de fonds propres, les importants projets d'investissement qui ne manqueront pas d'être projetés ces prochaines années.

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions ci-après :

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis N°08-2012 du 2 mai 2012,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

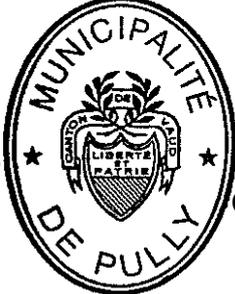
- d'approuver les comptes 2011 et de donner décharges aux organes responsables
- d'approuver les comptes 2011 de la Commission Intercommunale de la STEP de Lausanne (CISTEP)

Admis par la Municipalité dans sa séance du 2 mai 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
Le chef de service


Gil Reichen


MUNICIPALITE
DE PULLY


Claude-Alain Chuard

Annexes : brochures des comptes 2011
comptes 2011 de la CISTEP
attestation des comptes 2011 par la fiduciaire